Accueillant | Accueillante d'enfants

Un métier qui contribue au développement et à l'épanouissement des enfants accueillis



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Spécialiste de la petite enfance, vous accueillez un nombre limité d'enfants âgés de 0 à 5 ans dans un cadre familial et un lieu adapté.

Vous travaillez en étroite collaboration avec les parents et instaurez une relation de confiance réciproque. Vous répondez à leurs attentes et, en retour, ils respectent le fonctionnement de votre milieu d'accueil (horaires, matériel à fournir,...).

L'aspect administratif du métier est également à prendre en compte et à maîtriser : paiements, présences, comptabilité, respect des normes ONE et autres réglementations du secteur.

Journée type

Chaque jour, les parents vous confient leurs enfants et s'en vont travailler. Vous assurez donc l'accueil, la garde et l'éveil de chacun de ces enfants.

Vous êtes responsable de l'hygiène quotidienne des petits et comblez leurs besoins essentiels : repas, toilette, change, habillement, sieste, jeux. Bien-être et épanouissement sont les maitres-mots.

Pour contribuer à leur développement psychologique, éducatif et à leur épanouissement personnel, vous mettez en place des activités d'éveil. Pour cela, vous proposez des jeux et des activités comme, par exemple, des exercices de psychomotricité.

Vous assurez enfin l'entretien des locaux et du matériel et aménagez les espaces de vie.



Débouchés

Au bout de 2 ans de formation, vous pouvez choisir de :

- Ouvrir votre propre crèche et accueillir chez vous jusqu'à 4 enfants équivalents temps plein (maximum 5 enfants présents simultanément et 8 enfants inscrits)
- Travailler dans une crèche subventionnée ou privée
- Ouvrir en tant que co-accueillante

Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour être accueillant d'enfants ?

Vous devez être à l'aise avec les enfants, disponible et patient.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens de la vigilance, des responsabilités et acquérir des compétences en gestion.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés. Différents horaires sont proposés :

- Soit samedi (9h00 à 16h40)
- Soit vendredi (9h30 à 21h30 - 8h de cours maximum par jour) + des samedis (9h00 à 16h30)

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pour toute information concernant votre formation :

Téléphone : 0800 85 210

Email : info@efp.be

Pratique en entreprise

Un stage de 3 semaines en crèche est obligatoire **par année de formation**.
En cas d'occupation dans le métier, aucun stage supplémentaire n'est demandé. Par contre, une occupation plus longue dans la profession est fortement conseillée et pourra prendre la forme, soit :

- d'une convention de stage passée entre l'apprenant et un patron-formateur, sous la supervision du référent stage ;
- d'un contrat de travail.

Certification

A l'issue de la formation, vous obtenez un diplôme chef d'entreprise **"Accueillant(e) d'enfants"** homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

DETAILS SUR LA FORMATION

Métier qui recrute

Diplôme chef d'entreprise Accueillant(e) d'enfants

Prix: 325 euros par an

Durée: 2 ans

Stage: Stage pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 – info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ET répondre à la condition suivante:
• CESS (y compris professionnel)
• Aucune dérogation possible